

Garantie sur Garantie Solidaire

Par **LE Quoc**, le **01/05/2017** à **12:20**

LÊ Bonjour Maître,

Je voudrais savoir si est-ce possible dans le cadre d'une cession de bail commerciale de porter la garantie pour le vendeur par les proches de l'acheteur pour sa caution solidaire envers le propriétaire?

Le propriétaire refuse d'enlever la garantie solidaire de locataire actuel.

Merci